



Volume de travail supérieur à mon contrat

Par **avocat**, le **31/01/2010** à **14:20**

Bonjour

comptable à mi temps depuis 4 ans je tiens la comptabilité générale et effectue les salaires et déclarations y afférents

l'entreprise a évolué....plus de travail...passage de 7 salariés à 14 et prévisions d'embauches imminentes

depuis un an pour accomplir ce que l'on me demande je suis obligée de faire des heures supplémentaires mais non rémunérées car non demandées par mon employeur à la base

j'ai demandé à ce que cette situation soit régularisée et que l'on revoie mon contrat de mi-temps

j'ai eu comme réponse qu'il était hors de question pour la société d'embaucher à plein temps (ou même augmenter les heures de mon contrat) un comptable car des objectifs d'embauche de productifs était prioritaire...qu'il fallait peut être que je revoie ma façon de travailler...et que si je n'étais pas satisfaite je n'avais qu'à démissionner

je trouve ce comportement abusif depuis un an la direction connaît la nécessité des mes heures supplémentaires et si je ne fournis plus le travail demandé je risque ma place

que dois je faire...quel recours j'ai pour me défendre....est ce que je dois faire ma demande par écrit

merci pour votre réponse